



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1927

Attribution d'une subvention d'équipement de 15 000 euros à l'Office des Sports de Lyon, pour le renouvellement de son mobilier et de matériels - Approbation et signature d'une convention d'application

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1927 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 15 000 EUROS A L'OFFICE DES SPORTS DE LYON, POUR LE RENOUVELLEMENT DE SON MOBILIER ET DE MATERIELS - APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions).

Je vous rappelle que l'Office des Sports de Lyon (OSL) est une association loi 1901, instance de médiation et de concertation entre la Ville et les associations sportives de l'agglomération, développant pour elles différents services.

Afin de l'aider à mener ses missions, la Ville de Lyon met à disposition de l'OSL des locaux situés 419 avenue Jean Jaurès à Lyon 7<sup>e</sup>, d'une surface totale de 632 m<sup>2</sup>, ensemble de bureaux, salles de réunion et locaux annexes, par convention d'occupation temporaire d'une durée de 3 ans en date du 23 novembre 2015, moyennant une redevance annuelle de 8 000 €.

Un projet de réaménagement des locaux du rez-de-chaussée, particulièrement vétustes et inexploitable en l'état, a été proposé par l'OSL en concertation avec les services techniques de la Ville de Lyon. Il s'agit de créer un véritable espace de réunion et de conférence, moderne et équipé, permettant de réunir les structures associatives de la Ville, dans des conditions adaptées en terme capacité et de conditions d'accueil : rénovation générale des peintures, plafonds, et sols, cloisonnement, sanitaires et cuisine aux normes. Ces travaux sont planifiés pour la période qui s'étend de mars à mai 2016.

La Ville de Lyon prendra à sa charge la réfection des sols suite à un dégât des eaux et le remplacement des huisseries vieillissantes (43 000 €).

Le budget total de l'opération est estimé à 95 000 euros, hors les travaux réalisés par la Ville de Lyon, et comprennent également, en plus des travaux de remise en état générale et de transformation, l'acquisition de mobiliers, de matériels audio-visuel, et le rafraîchissement extérieur, notamment de la terrasse.

L'OSL a formulé une demande d'aide financière municipale pour les acquisitions de mobiliers et matériels audio.

Compte-tenu de l'intérêt que présente ce projet dans le cadre des missions de l'OSL au service des associations et clubs à caractère sportif, je vous propose de lui allouer une subvention ponctuelle d'investissement de 15 000 € et de signer une convention d'application avec l'OSL.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention d'investissement de 15 000 € est allouée à l'OSL, pour le financement de mobiliers et matériels audio.

2- La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'OSL, est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT